



Monsieur  
Robert Métrailler  
Député  
Chemin des Ceps 10  
3960 Sierre

Notre réf.  
Votre réf.

Date **05 JUIN 2018**

**Affaire CarPostal**  
**Votre question écrite No 36 du 05.03.2018**

Monsieur le Député,

En date du 5 mars 2018, vous avez déposé sur le bureau du Grand Conseil une question écrite par laquelle vous invitiez le Conseil d'Etat à répondre à la question en lien avec l'objet cité en marge, à laquelle sont apportés nos réponses, compléments d'information et précisions par la présente.

En Valais, CarPostal est en possession de concessions pour 60 lignes du trafic régional voyageurs. Notre canton est le 3<sup>ème</sup> de Suisse en termes d'indemnités versées à CarPostal. Entre le canton et la Confédération, ce sont environ 30 millions de francs de subventions qui sont versés chaque année à cette entreprise de transport.


L'Office fédéral des transports (OFT) est la seule autorité de surveillance à avoir une vision complète du système et des lignes régionales opérées par une entreprise de transport en commun comme CarPostal sur l'ensemble du territoire Suisse.

Suite à la découverte de ces transferts illégaux de coûts, CarPostal et La Poste ont annoncé que les montants indûment perçus seraient intégralement remboursés à la Confédération et aux cantons concernés.

En outre, le 16 février 2018, l'OFT a écrit aux cantons afin de déterminer ensemble les modalités pour le recouvrement des indemnités versées en trop pour la période 2007-2015.

Le canton a entrepris tout ce qui relève de sa compétence pour récupérer les montants indûment versés. L'Etat du Valais, par son Service de la mobilité, collabore avec l'OFT afin de définir les montants à rembourser pour que ceux-ci soient recouverts dans les meilleurs délais. L'Etat du Valais a également demandé qu'une analyse des responsabilités soit établie et que des mesures d'amélioration des contrôles soient mises en place.

En vous remerciant de votre question, nous vous présentons, Monsieur le Député, nos salutations distinguées.

  
**Jacques Melly**  
Conseiller d'Etat

Copie à Présidente du Grand Conseil  
Service parlementaire